COMPLÉTER LE VOLET MÉDICAL

Conforme au dossier unique national réglementaire, il n'est accessible qu'aux médecins.

Les éléments médicaux que vous indiquerez auront une incidence sur la possibilité d'admission dans certains EHPAD, EHPA, USLD.

COMPLÉTER LE VOLET AUTONOMIE

Accessible aux professionnels de santé autorisés. Vous pouvez remplir ou vérifier la grille d'autonomie (décret AGGIR 2008-821).

ENREGISTRER ET VALIDER

Le bouton « Sauvegarder » vous permet d'enregistrer le dossier et d'y revenir.

Cliquez sur le bouton «Valider» en haut de la page dès que le volet médical est complètement enregistré.

La rubrique « Pièce jointe » vous donne la possibilité de joindre des documents complémentaires (ordonnances, courriers spécialisés de votre patient, etc...).



Hébergement Permanent ou Temporaire Accueil de jour

Vous recherchez un établissement d'hébergement pour personnes âgées pour vous ou pour une personne de votre entourage?

Vous ou vos aidants possédez une adresse mail : Avec ViaTrajectoire vous effectuez vos démarches en ligne en toute confiance.

Grâce à ce logiciel sécurisé, vos demandes d'admission sont simplifiées. Vous suivez facilement l'avancement de vos demandes.

Les avantages

Un dossier d'admission unique, en ligne, reçu par les établissements d'hébergements pour personnes âgées.

Des recherches multicritères : proximité géographique, budget, type d'hébergement, soins, confort.

Retrouvez toute l'actualité sur :
http://www.sante-centre.fr/viatrajectoire





PARTICULIER

Rechercher et effectuer les démarches d'entrée en établissement(s) d'hébergement pour personnes âgées sur Internet

(EHPAD – USLD – Hébergement temporaire)

Projet soutenu par l'Agence Régionale de Santé de la Région Centre-Val de Loire et le Conseil Départemental

Un service public, gratuit, confidentiel et sécurisé, accessible à votre médecin traitant



Comment ça marche?

De la recherche jusqu'à l'entrée effective en établissement, ViaTrajectoire propose toute la démarche en ligne. Vous ou vos aidants possédez une adresse mail :

Tapez « www.viatrajectoire.fr » sur votre navigateur de recherche internet, sélectionnez le premier site proposé.

Cliquez sur « Espace Particulier » pour entrer sur votre page d'accueil.







Pour créer votre dossier, suivez la démarche en ligne :



- Conservez votre numéro de dossier et votre mot de passe.
- Renseignez le volet administratif.
- Prenez rendez-vous avec votre médecin traitant afin qu'il renseigne le volet médical et autonomie.
- Recherchez et présélectionnez les établissements selon **vos critères** : localisation, type d'hébergement, tarification, prestations de confort et soins proposés.
- Une fois le volet médical complété par votre médecin, rendez-vous sur l'onglet «Contacter les établissements» pour **envoyer votre dossier** complet. Sur ce même onglet, vous êtes **informés des réponses** faites par les établissements (« Mise sur liste d'attente, Refus, Admission proposée »).
- **Lorsque vous êtes admis** dans un établissement sur ViaTrajectoire : Vous pouvez maintenir votre demande active sur une sélection d'établissements.
- Vous êtes admis dans un autre établissement que sur ViaTrajectoire : Pensez à **annuler les demandes faites sur l'application.**
- Vous pouvez à tout moment **modifier** votre dossier sans avoir à le renvoyer. Les établissements contactés ont la dernière version **validée** en ligne.

VOLET A REMETTRE À VOTRE MÉDECIN TRAITANT

Un de vos patients vous sollicite pour renseigner les données médicales de son dossier d'admission en établissement d'hébergement pour personnes âgées. Ce dossier est informatisé, vous pouvez le trouver sur l'application ViaTrajectoire (service public, gratuit, confidentiel, sécurisé, validé par la CNIL).

Comment ça marche?

Accédez au site ViaTrajectoire directement sur le web : Tapez «<u>www.viatrajectoire.fr</u>» dans la barre de recherche de votre navigateur et sélectionnez le premier site proposé.

• Introduisez votre carte CPS dans votre lecteur, si un problème de connexion survient, contactez le GCS SISRA en allant dans l'onglet « Contact /FAQ » au bas de la page d'accueil. Tapez « autre » et suivez les indications.



- Cliquez sur « Médecin Libéral ».
- Renseignez votre adresse email lors de la première connexion.
- Sélectionnez la ligne correspondant au dossier de votre patient.
- Complétez le volet médical et, si besoin, le volet autonomie puis validez.
- La demande est envoyée par votre patient.



Ve pas jeter sur la voie publique — Document réalisé par le GCS TéléSanté Centre version 2 05 2016